



**The Awty International School
Houston**

**Règlement Intérieur
Parents/Élèves de l'École Primaire
2023-2024**

Early Learning Campus (ELC)
PK3- 1st grade/CP

École Élémentaire
CE1/2nd grade - CM2/5th grade

LETTRE DES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE	2
MISSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE	3
ÉDUCATION DU CARACTÈRE	3
CODE DE CONDUITE DES PARENTS	4
RECONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR	4
COMMUNICATION ET RESSOURCES POUR LES PARENTS	5
PRÉPARATION POUR L'ÉCOLE	5
VÊTEMENTS DE TOUS LES JOURS (UNIFORME QUOTIDIEN)	5
UNIFORME DE SORTIE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	6
CHAUSSURES	6
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR	6
UNIFORME D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	6
PROCÉDURES DE TRANSPORT	7
HORAIRE DE CLASSE	7
ARRIVÉE LE MATIN / DÉPOSE (ELC ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)	7
APRÈS-MIDI / RAMASSAGE (ELC ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)	7
PROCÉDURES DÉTAILLÉES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART	8
CHANGEMENTS DE TRANSPORT	8
ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ	8
SUR LE CAMPUS	8
MANUELS ET FOURNITURES	8
POLITIQUE SUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES	8
PROGRAMME ACADÉMIQUE - ELC	9
PROGRAMME ACADÉMIQUE - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	10
ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE (L2)	10
RAPPORTS SUR LES PROGRÈS (Bulletins et réunions)	10
ÉVALUATIONS EXTERNES	10
DEVOIRS	11
DEMANDES DE TRANSFERT DE PROGRAMME	11
AFFECTATIONS DE CLASSE PRINCIPALE	11
ÉQUIPE DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES	12
COLLATIONS ET DÉJEUNER	12
APPORTER DES COLLATIONS ET UN DÉJEUNER DE LA MAISON	12
CONSEILS POUR LA BOUTEILLE D'EAU	12
FÊTES D'ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS	13
AWTY PLUS	13
SORTIES SCOLAIRES	13
INFIRMERIE	13
CONSÉQUENCES DISCIPLINAIRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE	14
RÈGLES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE	14
CONSÉQUENCES DISCIPLINAIRES	14

LETTRE DES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Chers Parents et Elèves de l'école primaire,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour une nouvelle année scolaire. Comme à chaque rentrée nous attendons avec impatience l'arrivée des nouvelles familles tout comme le retour des familles déjà à l'école. Ce mélange annuel de visages nouveaux et familiers à travers nos campus est une des caractéristiques de la communauté d'Awty. Nous sommes fiers de créer un environnement stimulant dans lequel les élèves se sentent en sécurité et sont encouragés à profiter du meilleur des apprentissages et des relations interpersonnelles chaque jour.

Le renforcement de la communauté est essentiel pour une école internationale comme la nôtre. Nous venons de très nombreux pays et de diverses expériences scolaires. Notre règlement intérieur parents/élèves est la clé pour comprendre la communauté d'Awty et pour renforcer la compréhension du fonctionnement de l'école. Nous vous invitons à vous familiariser avec les différentes parties du règlement, pour connaître les règles de vie quotidienne et les attentes de l'école primaire d'Awty.

Bienvenue pour cette nouvelle année scolaire et nous espérons que vos enfants et vous-même serez heureux de faire partie de la communauté de l'école internationale Awty.

Cordialement,

Séverine Ireland
Directeur de l'Early Learning (ELC)

Tim Long
Directeur de l'École élémentaire (LS)

MISSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'École primaire de l'École internationale Awty fournit un environnement amical et éducatif, tout en favorisant l'excellence scolaire ainsi que le respect et l'appréciation de notre diversité internationale. L'École apporte un environnement culturellement riche et diversifié dans lequel les élèves peuvent se développer et exceller. Les objectifs multiculturels de l'École sont présents dans tous les aspects du programme, ce qui donne conscience aux élèves de l'enseignement unique qu'ils reçoivent quotidiennement. Awty soutient cette atmosphère linguistique et culturelle afin d'enrichir une meilleure compréhension et confiance en soi des élèves, afin de les préparer à leur avenir dans un monde dynamique et interconnecté.

ÉDUCATION DU CARACTÈRE

À l'École primaire, nous pensons que le caractère est la façon dont vous agissez lorsque personne ne vous regarde. Dans ce monde où les enfants grandissent beaucoup trop vite, nous nous engageons à prendre le temps et les efforts nécessaires pour « intégrer » à nos élèves la capacité de réfléchir avant d'agir, de comprendre les différences fondamentales entre le bien et le mal, et de prendre de bonnes décisions.

Nous croyons que le respect est la base solide sur laquelle tout autre développement personnel se produit. C'est notre valeur fondamentale : respectez-vous, respectez les autres et respectez notre école. De plus, dans leurs interactions avec les élèves, les enseignants soulignent l'importance de mettre le respect en action en inculquant les qualités suivantes du développement solide du caractère : sincérité et responsabilité. Nous modéliserons, attendrons, mettrons en pratique et renforcerons ces attributs dans la vie scolaire de nos élèves, que ce soit en classe ou dans la cour de récréation. Ces trois attributs seront mis en évidence dans notre travail communautaire ensemble ; en traitant la mauvaise conduite des élèves, nous établirons et renforcerons constamment le lien avec ces qualités. En collaboration avec les conseillers scolaires, nous aurons des assemblées et des discussions en classe au cours de l'année qui aideront à développer et à renforcer des comportements et des interactions respectueux et responsables.

CODE DE CONDUITE DES PARENTS

Tous les élèves, parents, enseignants et personnels administratifs ont le droit d'être et de se sentir en sécurité dans leur communauté scolaire. Ce droit inclut la responsabilité pour chaque adulte de contribuer à soutenir les efforts du personnel de l'École qui favorise un environnement d'apprentissage sûr et respectueux.

Pour que les droits de notre communauté de parents, d'enseignants, de personnel administratif et d'élèves soient protégés, nous demandons à tous les adultes membres de la communauté de l'École internationale Awty de s'engager à adopter un comportement qui :

- respecte et soit conforme à toutes les lois applicables et aux politiques de l'École ;
- respecte le besoin des autres à enseigner et travailler dans un environnement qui encourage l'apprentissage et l'enseignement ;
- respecte le programme des classes et les horaires des enseignants concernant les conversations avec les parents et la présence des parents dans les couloirs pendant les heures de classe ;
- respecte les règles concernant l'accès au campus et son utilisation, ses terrains de jeux, terrains et autres espaces communs définis par le/la Directeur/Directrice de l'École ;
- fasse preuve de soin et de considération envers les biens de l'École et ceux des autres ;
- respecte et traite les autres de façon juste, avec dignité et respect et indépendamment, par exemple, de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur de peau, de l'origine ethnique, de la nationalité, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou d'un handicap ;
- évite les brimades, les menaces ou toute intimidation envers des enseignants, des élèves et d'autres parents.

RECONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement intérieur parent/élève de l'École Primaire a été conçu pour vous aider, ainsi que votre enfant, à obtenir la meilleure expérience scolaire possible. Veuillez lire et discuter des sections de ce règlement avec votre enfant. Cela fait, vous devez signer l'**Accusé de réception** (« Acknowledgement Form ») dans Blackbaud.

COMMUNICATION ET RESSOURCES POUR LES PARENTS

L'École primaire est en contact quotidien avec les parents par différents moyens de communication (cahier, agenda, email). Les parents sont encouragés à contacter l'enseignant de leur enfant pour toute préoccupation avant de contacter les administrateurs de l'école, car la plupart des préoccupations sont mieux traitées par l'enseignant de la classe. Si l'enseignant de la classe n'est pas en mesure de résoudre le problème, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'administrateur approprié comme suit :

Early Learning (PK3 - CP/1st grade) :

· Séverine Ireland, Directrice de l'Early Learning (ELC)

Lower School (CE1/2nd grade - CM2/5th grade) :

· Tim Long, Directeur de l'École élémentaire ou Margaux Jones, Directrice adjointe de l'École élémentaire

Le/la Directeur/Directrice de l'École et le proviseur sont à la disposition des parents sur rendez-vous pour les problèmes qui ne peuvent être résolus par les administrateurs de division. Les parents sont invités à montrer un bon comportement à leurs enfants en communiquant poliment et respectueusement avec les enseignants et les administrateurs.

PRÉPARATION POUR L'ÉCOLE

VÊTEMENTS DE TOUS LES JOURS (UNIFORME QUOTIDIEN)

Les élèves de PK3 et PK4 ne portent pas d'uniforme officiel, juste leurs vêtements de tous les jours. Toutefois, ils doivent porter des vêtements confortables qu'ils peuvent retirer et remettre facilement (par exemple: pour aller aux toilettes, pour se changer si les vêtements se salissent, etc.). Les vêtements ne doivent pas empêcher de jouer en sécurité (par exemple: pas de longue robe, pas de ficelles, pas de costumes ou de pyjamas).

Les élèves de la Grande Section/Kindergarten au CM2/5th grade doivent porter l'uniforme d'Awty.

Options d'uniforme :

Robe chasuble à carreaux Awty (nous recommandons fortement aux élèves de porter un short sous la robe chasuble) ou Jupe/ jupe-culotte en tartan bleu marine ou à carreaux Awty avec un chemisier blanc à manches courtes avec le logo de l'école ; polo en coton blanc, gris ou bleu marine à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; chaussettes blanches ou bleu marine; collants de couleur unie blancs, gris, noirs ou bleu marine (PAS de collants rouges); ou pantalon bleu marine plissé en sergé avec une ceinture.

Pantalon bleu marine plissé en sergé avec une ceinture foncée; chemise Oxford blanche, à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; polo en coton blanc, gris ou bleu marine à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; chaussettes blanches ou bleu marine; short jusqu'aux genoux avec une ceinture foncée; le gilet sans manches Awty, si le temps le permet.

Par temps froid, des leggings de couleur unie jusqu'à la cheville (blanc, bleu marine, gris ou noir, PAS rouge) sous des jupes ou des pulls peuvent être portés tant que des chaussettes blanches ou bleu marine sont également portées.

Les uniformes de l'école internationale Awty doivent être achetés chez [Dennis Uniforms](#). Si un élève vient à l'école sans l'uniforme correct, les parents peuvent être appelés pour venir lui apporter une tenue appropriée.

UNIFORME DE SORTIE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Il est demandé aux élèves de l'école élémentaire (CE1/2nd grade - CM2/5th grade) d'avoir un uniforme de sortie, en plus de leur uniforme quotidien. Lors d'occasions officielles, comme les photos scolaires, les sorties scolaires et les célébrations ou cérémonies sur le campus, il est demandé aux élèves de porter un uniforme de sortie, décrit ci-dessous. Il est à noter que les élèves de l'ELC (Grande Section/Kindergarten - CP/1st grade) porteront leur uniforme quotidien lors des photos scolaires, des sorties scolaires et des célébrations ou cérémonies.

Options d'uniforme de sortie pour les CE1/2nd grade - CM2/5th grade :

Robe chasuble en tartan Awty, chemisier blanc à manches courtes avec logo de l'école, chaussettes blanches ou bleu marine, ou seulement des collants blancs de couleur unie avec des chaussures habillées foncées (PAS de baskets ou de bottes). Nous recommandons fortement aux élèves de porter des shorts modestes sous leurs robes chasubles ou leurs jupes. **Option d'uniforme de sortie (CM2/5th grade uniquement)** : En option à ce qui précède, les élèves de CM2/5th grade peuvent choisir de porter la jupe/jupe-culotte en tartan Awty avec la chemise blanche à manches courtes ou à manches longues oxford avec le logo de l'école.

Pantalon bleu marine plissé en sergé avec ceinture foncée, chaussettes blanches ou bleu marine, chaussures habillées foncées (les baskets et les bottes ne sont pas acceptables), chemise oxford blanche à manches courtes ou à manches longues avec le logo de l'école et le cardigan Awty ou le gilet sans manches Awty, selon la météo (si le temps est trop chaud, le pull et le gilet peuvent être omis).

CHAUSSURES

Les élèves de l'ELC et de l'école élémentaire peuvent porter des chaussures ou des baskets avec leur uniforme quotidien. Pour les élèves de l'école élémentaire, il est préférable que les chaussures habillées, soient de couleur foncée (noir, marron, bleu marine, etc.) et à semelles/talons plats et sûrs.

Les baskets peuvent être à lacets ou à velcro et ne doivent pas s'allumer, scintiller, rouler, faire du bruit ou être trop gênantes. Pour la santé et la sécurité des élèves, les bottes d'hiver, les bottes de cow-boy, les chaussures ouvertes ou les sandales ne sont pas autorisées, sauf si elles sont approuvées pour un événement spécial. *Remarque* : les baskets sont autorisées avec l'uniforme quotidien, mais pas avec l'uniforme de sortie. De plus, certaines baskets et autres chaussures portées avec l'uniforme quotidien peuvent ne pas convenir aux cours d'éducation physique et sportive (EPS), car un rembourrage et un soutien appropriés sont nécessaires.

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

Les vêtements extérieurs de l'uniforme quotidien acceptables sont le sweat-shirt Awty, le gilet Awty, la veste polaire Awty et/ou la veste d'hiver Awty (disponibles au magasin de l'école). Le gilet Awty ou la veste polaire Awty est autorisé avec l'uniforme de sortie; cependant, le sweat-shirt Awty et la veste d'hiver Awty ne sont pas considérés comme appropriés pour l'uniforme de sortie.

En janvier et février, en raison du temps plus froid, les élèves seront autorisés à porter des manteaux d'hiver de leur choix.

UNIFORME D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- CP/1st grade - CM1/4th grade : Les élèves doivent porter leur uniforme scolaire pendant le cours d'EPS. Tous les élèves doivent porter un short bleu marine, noir ou gris sous leur robe chasuble ou leur jupe.
- CM2/5th grade : Les étudiants recevront un uniforme de sport gratuit la première semaine d'école. Des uniformes supplémentaires peuvent être achetés tout au long de l'année au magasin de l'école.

L'uniforme se compose d'un short gris Awty et soit du t-shirt blanc Awty, soit de tout t-shirt officiel Awty acheté pour un événement Awty, soit d'un t-shirt blanc uni. Si un élève le souhaite, un short de vélo noir, blanc, gris ou vert Awty peut être porté sous le short officiel.

- **Tous les élèves du CP/1st grade au CM2/5th grade** : Les étudiants doivent porter des chaussures de sport appropriées **avec un soutien adéquat pour le pied**. Pour des raisons de sécurité, les baskets doivent être correctement ajustées avec des lacets bien serrés ou bien serrés avec des bandes Velcro. Si les élèves choisissent de porter des chaussures habillées, ils doivent également apporter leurs baskets pour le cours d'EPS. Les chaussures de type Converse, Skechers et Vans ne sont pas acceptables pour les cours d'EPS.

Par temps froid ou par intempéries, les élèves peuvent porter un jogging uni bleu marine, noir ou vert, avec le sweat-shirt Awty, la veste polaire Awty ou la veste d'hiver Awty.

PROCÉDURES DE TRANSPORT

Tous les élèves de l'ELC et de l'école élémentaire doivent avoir un **Formulaire de transport de l'après-midi** dans leur dossier scolaire. Ce formulaire indique le moyen de transport habituel que l'élève utilisera pour rentrer chez lui chaque jour et quelles personnes sont autorisées à venir chercher l'élève à l'école. Ce formulaire est disponible dans myAWTY > Forms.

HORAIRE DE CLASSE

- Early Learning (PK3 - CP/1st grade) : Sur le campus de l'ELC (sur N. Post Oak). Les élèves de PK3 à la GS/K commencent la classe à 8h15 et terminent à 14h45. Les élèves de CP/1st grade commencent la classe à 7h50 et terminent à 14h45.
- École élémentaire (CE1/2nd grade - CM2/5th grade) : Sur le campus principal. Les élèves se rendent dans leurs salles de classe à 7h50 et commencent les activités de classe à 8h00 précises. Les élèves terminent à 14h50.

ARRIVÉE LE MATIN / DÉPOSE (ELC ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)

Les élèves de l'ELC et de l'école élémentaire peuvent arriver sur le campus à partir de 7h15. Les élèves peuvent arriver soit en bus, soit à travers le carpool, soit en marchant sur le campus via les entrées piétonnes établies. Les parents ne doivent pas accompagner les étudiants sur le campus lors de leur arrivée le matin.

APRÈS-MIDI / RAMASSAGE (ELC ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)

- Premier départ (14h45 pour l'ELC - 14h50 pour l'école élémentaire) : les élèves de ELC et de l'école élémentaire partent soit en bus, soit en carpool à cette heure. Les élèves peuvent participer aux activités Awty Plus ou à d'autres activités parascolaires établies par l'école élémentaire. Le ramassage se termine généralement à 15h20 pour ELC et à 15h30 pour l'école élémentaire. Passé ce délai, les élèves non récupérés seront envoyés à Awty Plus (ce qui entraîne des frais supplémentaires).
- Ramassage tardif (École élémentaire uniquement) (15h50) : les élèves partent soit en bus, soit par le biais de la « récupération tardive des frères et sœurs ». Le ramassage tardif d'un frère ou d'une sœur se produit lorsqu'un frère ou une sœur plus âgé du collège ou lycée vient les chercher au bâtiment de l'école élémentaire et les accompagne hors du campus suivant les procédures de départ définies du collège et lycée (carpool ou sortie à pied hors du campus). Le ramassage tardif des frères et sœurs se termine généralement à 16h10. Après ce moment, les étudiants seront envoyés à Awty Plus (ce qui entraîne un coût supplémentaire).

Remarque : Les parents ne doivent pas marcher sur le campus pour récupérer les élèves à l'une des heures de sortie officiellement établies.

PROCÉDURES DÉTAILLÉES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Les détails complets liés aux itinéraires et aux horaires de bus, à la logistique du carpool, au départ tardif des frères et sœurs ou à la marche sur / hors du campus seront partagés par les bureaux de division respectifs au début de chaque nouvelle année scolaire (généralement au début du mois d'août communiqués par e-mail, dans le guide des parents et/ou les Awty Notes).

CHANGEMENTS DE TRANSPORT

Pour garantir la sécurité de nos élèves dans le processus de sortie des classes, veuillez suivre les étapes suivantes pour reporter tout changement occasionnel ou temporaire du mode de sortie d'un élève:

- Les changements de transport doivent être envoyés aux contacts suivants, en mettant en copie l'enseignant de votre enfant :
 - ELC : ELCTransportation@awty.org, et [Marylyn Raia](#) ou [Sophie Zimmermann](#)
 - École élémentaire: primaryschooltransportation@awty.org et [Hedy Mankarios](#)
- Pour des raisons logistiques et de sécurité, nous ne pouvons pas accommoder de changements après 13h00, sauf en cas d'urgence (dans ce cas veuillez contacter le bureau de division par téléphone) :
 - Bureaux de l'ELC: 713-328-5956 ou 713-328-5830
 - Bureau de l'école élémentaire: 713-328-5870

ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ

Pour être inscrit à l'École internationale Awty, un élève doit avoir trois ans et être propre lorsque l'école commence en août. Avant le jour de la rentrée, les parents des élèves de PK3 doivent remplir un formulaire attestant de la propreté de l'enfant et le télécharger sur Magnus Health.

L'École se réserve le droit de renvoyer un élève si des accidents répétés se produisent. Dans ce cas, les frais de scolarité ne sont pas remboursables.

SUR LE CAMPUS

MANUELS ET FOURNITURES

L'École facture des frais de livres pour l'ELC et l'école élémentaire qui couvrent généralement tous les manuels et fournitures nécessaires pour l'année. Toutefois, si des élèves perdent ou endommagent leurs manuels ou fournitures, ils devront acheter les articles de remplacement au magasin de l'école et leur compte scolaire sera débité. Tous les manuels et les fournitures seront livrés dans les salles de classe de l'élève avant la rentrée.

POLITIQUE SUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES (SMARTPHONES, MONTRES, TABLETTES, ORDINATEURS PORTABLES ET AUTRES APPAREILS NUMÉRIQUES PERSONNELS)

L'école primaire fournit des tablettes et des ordinateurs portables que les élèves peuvent utiliser tout au long de la journée scolaire ; par conséquent, les élèves de ce niveau n'ont pas besoin (et ne devraient pas) apporter leurs propres appareils de ce type à l'école. Par ailleurs, nous reconnaissons qu'il existe d'autres appareils personnels que les élèves peuvent apporter à l'école avec l'autorisation des parents/tuteurs. Dans les classes inférieures (PK3 - CE2/3rd grade), nous préférons que les élèves n'apportent PAS de smartphones ou d'autres appareils électroniques à l'école. Dans les classes supérieures (CM1/4th grade - CM2/5th grade), nous reconnaissons que ces appareils peuvent être plus courants parmi les élèves et que, lorsqu'ils sont autorisés et supervisés par un enseignant, ils peuvent être des outils utiles pour l'apprentissage et/ou la communication entre la maison et l'école si nécessaire. Cependant, nous n'autorisons pas l'utilisation illimitée de ces appareils à n'importe quel niveau scolaire et, à ce titre, ils ne doivent être utilisés qu'à des fins autorisées et avec

l'autorisation de l'enseignant. Enfin, il est important que les parents et les élèves comprennent que lorsqu'ils apportent ces appareils à l'école, Awty n'est pas responsable des dommages ou pertes qui pourraient survenir.

Les élèves (avec autorisation parentale) qui apportent à l'école des smartphones, montres et autres appareils électroniques personnels s'engagent à respecter les consignes suivantes :

1. L'appareil électronique doit rester éteint et doit être rangé dans le sac à dos de l'élève pendant toute la journée scolaire (y compris le temps consacré au transport scolaire).
2. Si l'élève a une activité parascolaire (Awty Plus, clubs, etc.), l'appareil électronique doit également rester éteint et rangé jusqu'à ce que l'élève quitte le campus.
3. Les appareils électroniques doivent UNIQUEMENT être utilisés sur le campus à des fins académiques et/ou pour d'autres besoins émergents UNIQUEMENT si l'enseignant l'autorise explicitement.
4. Les élèves ne peuvent PAS passer d'appels téléphoniques ni envoyer de messages avec leurs appareils pendant la journée scolaire. En cas de maladie (ou d'autres besoins urgents), l'élève doit se rendre soit à l'infirmerie, soit aux bureaux de l'école primaire, où la décision sera prise d'appeler à la maison ou non.

Si un élève ne respecte pas la politique relative aux appareils électroniques, les conséquences seront :

- Première occasion : L'appareil électronique sera retiré à l'élève et rendu à la fin de la journée scolaire. Les parents seront avisés par l'enseignant/membre du personnel.
- Deuxième occasion : Une référence sera faite au bureau de l'école primaire pour un suivi approprié avec une infraction de « niveau 1 » comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école primaire. L'appareil électronique sera retiré de l'élève et remis au bureau et des dispositions seront prises pour le rendre au parent ou au tuteur.
- Troisième occasion : Une référence sera faite au bureau de l'école primaire pour un suivi approprié avec une infraction de « niveau 2 » pour une troisième récidive, comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école primaire. L'appareil électronique sera retiré de l'élève et remis au bureau et une réunion sera organisée avec le parent ou le tuteur pour rendre l'appareil et établir un plan pour éviter de futures infractions.
- Récidive supplémentaire : Toute récidive supplémentaire sera considérée comme une infraction « grave » ou de « niveau 3 » et entraînera les conséquences appropriées, comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école primaire dans la section Discipline (y compris la suspension et/ou la perte permanente du privilège d'apporter l'appareil électronique à l'école).

L'École se réserve le droit de prendre d'autres mesures disciplinaires à sa discrétion. Dans tous les cas, l'école internationale Awty se réserve le droit de sanctionner un élève qui a des informations inappropriées dans son appareil électronique telles que : pornographie, photos inappropriées, informations diffamatoires, etc. La conséquence en sera conforme au règlement intérieur de l'école primaire et aux procédures disciplinaires établies. Les élèves qui utilisent des appareils sur le campus sont en outre soumis aux dispositions relatives à l'utilisation de l'électronique énoncées dans le règlement intérieur élève/parent.

PROGRAMME ACADÉMIQUE - ELC

Tous les élèves de l'Early Learning Campus (PK3 - CP/1st grade) suivent un programme bilingue, passant leurs journées d'enseignement à apprendre dans deux langues différentes. En PK3 et PK4, la majorité de leur journée est en espagnol ou en français et les élèves ont un pourcentage de leur journée consacré à l'enseignement quotidien des arts en langue anglaise. En K/GS, les élèves alternent les journées d'enseignement entre français/anglais ou espagnol/anglais. Le modèle linguistique en CP/1st grade est similaire à celui de l'école élémentaire, où ils passent la majorité de leur journée à apprendre en français, en espagnol ou en anglais avec une exposition significative à une deuxième langue, soit le français, l'espagnol ou l'anglais. Les objectifs généraux sont d'encourager le bilinguisme et de soutenir le développement émotionnel, social, physique et cognitif de chaque élève par le biais d'activités adaptées au développement dans deux langues pendant qu'il/elle travaille vers la fluidité. Nos cours de français sont accrédités par le Ministère de l'Éducation Nationale français et utilisent la coordination des cycles pour soutenir les objectifs d'apprentissage. Petite section (PK3), Moyenne section (PK4) et Grande section (Kinder) composent le Cycle 1.

Le CP/1st grade fournit une base solide dans les domaines de la lecture, des arts du langage, des mathématiques, des sciences, des études sociales, de la création, du design et de l'innovation (CDI), des beaux-arts et de l'éducation physique. Les élèves dont la majorité de la journée scolaire est en anglais apprennent également le français ou l'espagnol; les élèves qui ont la majorité de leur journée d'école en français ou en espagnol apprennent aussi l'anglais. Tous les élèves de CP/1st grade apprennent à écrire en cursive. Le CP est accrédité par le Ministère de l'Éducation Nationale en France et est la première année du cycle 2 suivie des deux années suivantes à l'école élémentaire.

PROGRAMME ACADÉMIQUE - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le campus de l'école élémentaire accueille nos élèves du CE1/2nd grade au CM2/5th grade. Le programme international (2nd -5th grade) est enseigné en anglais ou en espagnol et est conçu pour fournir une base solide grâce à un apprentissage basé sur l'enquête dans les domaines des arts du langage, des mathématiques, des sciences et des études sociales. Le programme français (CE1-CM2) suit le programme national français, tel qu'accrédité par le Ministère de l'Éducation Nationale français, offrant également un programme équilibré en langues, mathématiques, sciences et études sociales. À travers l'achèvement du cycle 2 (CP-CE2), les élèves acquièrent les fondamentaux au fur et à mesure qu'ils progressent vers la consolidation des apprentissages du cycle 3 (CM1-6ème). Les étudiants des deux programmes sont mis au défi de manière appropriée par un programme rigoureux.

ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE (L2)

À Awty, nous nous engageons à offrir une éducation bilingue à tous nos élèves. Ainsi, les élèves de l'école primaire reçoivent quotidiennement un enseignement de seconde langue (L2) dans l'une des trois langues principales de l'école (français, espagnol ou anglais). Pour les élèves du programme français, cette langue est l'anglais. Pour les élèves du programme international qui sont dans une classe principale d'anglais, c'est soit le français, soit l'espagnol. Pour les élèves du programme international qui sont dans une classe principale d'espagnol, cette langue est l'anglais. En complément du programme académique, des matières auxiliaires telles que l'art, la musique et l'éducation physique sont proposées chaque semaine et, le cas échéant, peuvent être dispensées dans la L2 choisie par l'élève.

RAPPORTS SUR LES PROGRÈS (Bulletins et réunions)

L'évaluation de l'apprentissage est un processus continu qui implique de multiples instruments et points de contrôle formels et informels pour fournir un compte rendu solide des progrès et de la croissance des élèves. Les élèves de l'école primaire sont engagés dans une évaluation continue tout au long de l'année et des informations en temps réel sont également disponibles via le système de gestion de l'apprentissage de l'École, Schoology.

L'école primaire fonctionne selon un système semestriel et, à ce titre, fournit deux bulletins scolaires officiels de fin de semestre et deux réunions parents/enseignants au milieu du semestre pour surveiller et rendre compte des progrès des élèves. Les réunions offrent la possibilité de partager des informations détaillées et un espace de dialogue ouvert avec les parents pour une célébration importante des réussites ainsi que pour cibler les domaines de croissance continue. Les bulletins scolaires agissent comme un instrument sommatif pour évaluer les élèves dans les domaines clés du programme académique et contiennent également des commentaires détaillés des enseignants sur les performances des élèves.

Les détails complets des réunions et des bulletins sont régulièrement communiqués par e-mail et dans les Awty Notes tout au long de l'année scolaire.

ÉVALUATIONS EXTERNES

L'école primaire utilise plusieurs évaluations externes pour comparer les performances des élèves. Les informations sur les dates d'administration des tests et le partage des résultats avec les parents sont communiquées chaque année par e-mail et/ou dans les Awty Notes.

- **PROGRAMME DE TESTS COMPLETS DU BUREAU DES DOSSIERS ÉDUCATIFS (ERB-CTP5)**

Le programme de tests complets, ou CTP5, est une série d'évaluations rigoureusement conçues pour aider les

éducateurs à collecter des données éducatives critiques sur la réussite. Il s'agit à la fois d'un test de raisonnement et de réussite conçu par l'Educational Records Bureau (ERB) pour mesurer ce que l'élève a appris dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Le CTP5 n'est pas un test unique, mais une série composée de tests à choix multiples et de questions ouvertes administrés à chaque classe d'élèves pendant quelques jours, généralement en février de chaque année. À Awty, les élèves du 3rd au 5th grade du programme international effectuent le CTP5 chaque année .

- **TEST DE COMPÉTENCE EN LANGUE SECONDE - AVANT STAMP**

Chaque année, tous les élèves du CE2/3rd grade au CM2/5th grade passent l'évaluation STAMP (Mesure des compétences basée sur des normes) du Centre d'études appliquées en seconde langue (CASLS) de University of Oregon. Cet instrument externe nous permet de comparer les compétences des élèves dans la langue L2 de leur choix et d'aider à déterminer les domaines de force et de croissance.

DEVOIRS

Les devoirs permettent aux élèves de mettre en pratique leurs compétences et de revoir les idées qu'ils ont apprises en classe. Cela contribue également à favoriser des habitudes de travail indépendant.

Tous les étudiants doivent tenir un registre précis de leurs devoirs et des dates d'échéance. Nous demandons aux parents de soutenir la réussite scolaire de leur enfant en respectant le délai recommandé pour tous les devoirs, ce qui permet aux enseignants de juger de la capacité d'un élève. De plus, si un élève consacre régulièrement plus de temps que le temps recommandé aux devoirs, l'enseignant doit être contacté.

Temps recommandé pour les devoirs :

- PK3-K/GS : Pas de devoirs
- CP/1st grade - CE1/2nd grade : 15-30 minutes par soir
- CE2/3rd grade : 45 minutes par soir
- CM1/4th grade - CM2/5th grade : 1h15 par soir

Les enseignants coordonnent les devoirs afin qu'aucun élève n'ait plus de deux tests ou devoirs majeurs à remettre un jour donné. Les enseignants demandent aux élèves d'écrire les devoirs dans l'agenda et de les publier dans le système de gestion de l'apprentissage de l'école. Chaque jour, les enseignants donnent aux élèves le temps de préparer leurs sacs à dos et d'inclure le matériel nécessaire aux devoirs.

DEMANDES DE TRANSFERT DE PROGRAMME

L'école internationale Awty tire son caractère unique de l'interaction entre deux programmes d'études, le programme français accrédité, qui aboutit au baccalauréat français, et le programme international, qui aboutit au diplôme du baccalauréat international. De plus, les élèves de l'école primaire sélectionnent une filière linguistique d'immersion (français, anglais ou espagnol). Comprenant que les objectifs linguistiques à long terme peuvent changer pour les familles, il est possible pour les parents de demander un transfert de programme (ou de langue d'enseignement primaire) pour l'année scolaire suivante. Pour ce faire, veuillez consulter la **politique de transfert de programme** disponible dans myAWTY > Forms.

AFFECTATIONS DE CLASSE PRINCIPALE

L'école internationale Awty s'efforce de maintenir des salles de classe bien équilibrées qui offrent un large éventail de capacités et de personnalités aux élèves ainsi qu'un équilibre entre les sexes. Nous nous engageons à promouvoir la vie en communauté et croyons fermement que l'exposition à différents pairs est essentielle à cet effort. La formation de nouvelles classes chaque année est un processus complexe et soigneusement géré par les enseignants et l'administration, et qui implique de nombreux critères. En conséquence, l'École ne peut pas accepter les demandes des parents pour le placement de leurs enfants avec des élèves ou des enseignants spécifiques. Le seul cas où une exception à cette règle PEUT être envisagée est pour les familles rencontrant l'une des situations suivantes :

- Héritage : Si un parent a eu une expérience directe avec son enfant ou un autre frère ou sœur dans la classe d'un enseignant particulier, le parent peut demander à ne PAS être placé avec ce même

enseignant.

- Frères et sœurs dans la même classe : Généralement, les frères et sœurs sont placés dans des salles de classe différentes ; cependant, les parents peuvent demander le contraire et l'équipe de soutien aux élèves évaluera la demande.
- Problème de relation sociale documenté : s'il y a eu un schéma d'interactions défavorables avec un autre camarade de classe, ET que ces préoccupations ont été enregistrées au cours de l'année scolaire auprès de l'administration, un parent peut demander que son enfant ne soit pas placé avec ce camarade de classe en particulier. *À noter* : les demandes liées à des perceptions ou à des ouï-dire ne seront pas prises en compte. De même, nous ne pouvons pas proposer de séparer un élève de plusieurs camarades de classe.

Soumettre une considération de placement : si les critères ci-dessus sont remplis, les parents peuvent déposer un maximum d'une « considération de placement » par an. Cette demande doit être envoyée par e-mail au chef de division dans laquelle le parent expose logiquement et pédagogiquement la ou les raisons, ainsi que tout historique pertinent et/ou incident documenté, pour la prise en compte du placement. Bien que nous ne puissions pas garantir que toutes les demandes seront acceptées, l'équipe administrative fera tout son possible pour honorer les demandes reçues **par écrit avant la date limite établie** (communiquée chaque année dans les Awty Notes). Passé ce stade, il est très peu probable que nous puissions prendre en compte des demandes supplémentaires.

ÉQUIPE DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES

Les parents qui s'inquiètent de la réussite scolaire, du comportement, du bien-être médical ou social/émotionnel de leur enfant doivent d'abord discuter de leurs préoccupations avec les enseignants de la classe. Les enseignants et les parents qui travaillent ensemble peuvent souvent répondre efficacement aux préoccupations.

Les conseillers scolaires sont disponibles pour consultation, ainsi que les infirmières scolaires, le/la Directeur/Directrice de l'école, les directeurs et directeurs adjoints de l'école primaire. Lorsqu'un enseignant ou un parent s'inquiète de la réussite scolaire, du comportement ou du bien-être social/émotionnel d'un élève nécessitant un soutien supplémentaire, l'un ou l'autre peut demander l'aide de ces professionnels.

COLLATIONS ET DÉJEUNER

Sage Dining Services fournit des collations et des déjeuners quotidiens nutritifs à tous les élèves de l'école primaire. Le déjeuner chaud comprend un plat principal, un accompagnement et des légumes frais. Des options pour répondre à des besoins diététiques distincts (végétarien, sans gluten, etc.) sont également disponibles (veuillez contacter [Henry Bautista](#) chez Sage Dining dans ce cas). Les élèves peuvent demander des portions supplémentaires de plats chauds pour le déjeuner. Les élèves de l'école élémentaire peuvent également choisir des options supplémentaires telles que des sandwichs, des salades, des fruits frais et de la charcuterie du bar à salade, le cas échéant.

APPORTER DES COLLATIONS ET UN DÉJEUNER DE LA MAISON

Les étudiants peuvent choisir d'apporter leur propre collation ou déjeuner de la maison; cependant, il doit être conforme aux attentes en matière de sécurité et de nutrition à l'école. Veuillez ne pas apporter de collations sucrées ou de la « junk food » et jamais d'articles contenant des noix, amandes, arachides, noisettes ou pistaches.

CONSEILS POUR LA BOUTEILLE D'EAU

Tous les élèves d'ELC et de l'école élémentaire doivent apporter une bouteille d'eau réutilisable à l'école tous les jours. Il existe de nombreux choix de bouteilles d'eau, mais nous avons trouvé quelques éléments qui facilitent l'utilisation quotidienne des bouteilles d'eau pour nos plus jeunes élèves. Les parents fourniront la bouteille d'eau et devront s'assurer que leur enfant l'a le premier jour d'école.

Lignes directrices utiles pour la sélection de bouteilles d'eau

- Capacité de 12 à 14 oz (35 à 40 cL), afin que nos plus jeunes élèves puissent la boire plus facilement. Les bouteilles d'eau plus grandes que cela ont tendance à être trop lourdes.

- Fabriquée en plastique
- Écrivez le prénom et le nom de votre enfant à l'aide d'un marqueur ou d'un autocollant sur la bouteille
- Étanches
- Pour l'ELC uniquement: Doit inclure une poignée pour pouvoir l'accrocher au sac/sac à dos vert avec un mousqueton
L'école fournira le mousqueton.

Les parents peuvent choisir n'importe quelle bouteille d'eau qui répond à ces paramètres. Voici [un exemple de bouteille d'eau](#) que nous recommandons.

FÊTES D'ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS

Les invitations aux fêtes d'anniversaire ne peuvent être distribuées à l'école ou en classe à moins que la classe toute entière soit invitée. Pour les célébrations d'anniversaire au sein de l'école, les parents peuvent commander des cupcakes à Sage Dining. Sage est en mesure de fournir des cupcakes sans allergènes convenables à tous les élèves de la classe. Les parents doivent envoyer un email à l'enseignant pour demander la permission et coordonner le jour et l'heure des cupcakes d'anniversaire. Une semaine avant la date convenue, les parents envoient un email à Sage Dining en mettant en copie l'enseignant pour commander les cupcakes. Le coût des cupcakes sera ajouté au compte scolaire de l'élève. Les fleurs, ballons, nourriture/bonbons/encas et cadeaux provenant de l'extérieur ne sont pas permis.

AWTY PLUS

L'École propose un programme de garderie périscolaire, Awty Plus, moyennant un coût supplémentaire par enfant. Les tarifs actuels du programme Awty Plus peuvent être obtenus auprès de [Lara Afifi](#), Directrice d'Awty Plus, au 713-328-5840. Immédiatement après l'école, la cour de récréation de l'école élémentaire est réservée aux programmes Awty Plus. Pour plus d'informations, veuillez contacter [Lara Afifi](#), Directrice d'Awty Plus, ou [Demario Pate](#), Directeur adjoint, au 713-328-5840.

SORTIES SCOLAIRES

Les détails concernant les sorties scolaires sont communiqués aux parents via Awty Notes. Pour participer à une sortie scolaire, les élèves doivent disposer d'un formulaire d'autorisation rempli dans Blackbaud. Il est demandé aux élèves du CE1/2nd grade au CM2/5th grade de porter leur uniforme pour toutes les sorties scolaires, sauf indication contraire dans les détails de la sortie. L'absence de retour d'un formulaire d'autorisation signé avant la date limite ou le non-respect des exigences vestimentaires peut aboutir à ce qu'un élève soit empêché de participer.

Les règles et la discipline de l'École s'appliquent à toutes les sorties scolaires. Si un élève se comporte mal pendant une sortie scolaire, il peut être renvoyé chez lui ou il peut être demandé à un parent ou tuteur de venir le chercher ou de prendre des dispositions pour le transport. Un mauvais comportement lors d'une sortie scolaire peut conduire à l'interdiction de la participation de l'élève à des sorties scolaires ultérieures, à la seule discrétion de l'École.

Les parents sont souvent invités à accompagner des sorties scolaires et les détails concernant ces possibilités seront communiqués dans les Awty Notes. Toutefois, veuillez noter que tous les accompagnateurs doivent figurer sur la liste des bénévoles agréés d'Awty.

INFIRMERIE

L'infirmerie fait appel à des poupées ou à des images de poupées pour demander aux élèves plus jeunes de désigner les zones de gêne. L'infirmerie s'appuie sur les déclarations de gêne de l'élève et sur les informations fournies par le personnel pour évaluer et traiter des blessures ou une maladie. Les enseignants de l'ELC sont autorisés à nettoyer et mettre un pansement sur de petites écorchures.

Dans le cas d'une maladie ou d'une blessure, les élèves de PK3, PK4 et GS/K sont accompagnés à l'infirmerie par un enseignant ou un adulte, et ils reviennent en classe accompagnés d'un adulte ou de l'infirmière. Les élèves de CP/1st grade se rendent à l'infirmerie avec un camarade de classe. Les élèves de CE1/2nd grade,

CE2/3rd grade, CM1/4th grade et CM2/5th grade peuvent, à la discrétion de l'enseignant, se rendre à l'infirmerie sans être accompagnés d'un camarade ou d'un adulte. Dans le cas d'une maladie ou d'une blessure nécessitant de quitter l'école, les élèves doivent rester à l'infirmerie pour être récupérés par un parent ou tuteur.

Les parents seront appelés si un élève a de la fièvre, est gravement blessé ou a une marque ou une contusion de grande taille ou grave, est blessé dans un incident qui nécessite une mesure disciplinaire ou reçoit du Tylenol ou de l'Advil. Sinon, pour les incidents mineurs, les parents sont informés par email des visites à l'infirmerie. Les parents sont invités à appeler l'infirmerie directement s'ils ont des questions concernant une visite à l'infirmerie. Le numéro de téléphone direct de l'infirmerie de l'école élémentaire est le 713-328-5808 et 5839. Le numéro de téléphone direct de l'infirmerie à l'ELC est le 713-328-5896.

CONSÉQUENCES DISCIPLINAIRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Nous comprenons que les élèves feront des erreurs et que cela fait partie du processus éducatif, c'est pourquoi il est important d'établir des procédures et des conséquences claires afin que nous puissions répondre de manière cohérente à ces situations. La gestion des incidents disciplinaires se déroulera de la manière suivante :

- Lorsqu'un rapport disciplinaire est reçu (verbal ou écrit), une enquête aura lieu par les autorités scolaires dans laquelle les versions de toutes les parties concernées (directement ou indirectement impliquées) seront entendues.
- Le type d'infraction sera classifié et les conséquences appropriées seront appliquées comme détaillé dans ce règlement intérieur.
- L'incident sera documenté et les conclusions et conséquences seront communiquées aux parties concernées.

RÈGLES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les règles de base de l'École primaire sont les suivantes :

1. Respectez-vous, les autres et notre école.
2. Respectez l'environnement d'apprentissage.
3. Respecter les règles et les plans de sécurité.
4. Respecter et prendre soin du matériel et de l'équipement.

L'objectif principal de la discipline à l'École primaire est de fournir et de maintenir un environnement sûr et équitable qui favorise l'apprentissage et la croissance personnelle positive. Les mesures disciplinaires visent à aider chaque élève à développer la maîtrise de soi ainsi que la responsabilité sociale et l'acceptation des conséquences appropriées de ses actes. Nous considérons les familles comme faisant partie de l'équipe, car nous guidons les enfants à se comporter avec respect.

Chaque enseignant affichera ses règles de conduite individuelles en classe et restera responsable de l'enseignement de ces règles aux enfants tout au long de l'année scolaire. Les règles de la salle à manger de l'École primaire sont affichées dans le réfectoire et près des cours de récréation.

CONSÉQUENCES DISCIPLINAIRES

Le mauvais comportement d'un élève peut avoir diverses conséquences disciplinaires, à la seule discrétion de l'École, selon la gravité de l'infraction. Les points suivants sont destinés à servir de guide pour les conséquences disciplinaires mais peuvent ne pas inclure toutes les possibilités. Les parents recevront une notification de conséquences disciplinaires graves et il est attendu d'eux qu'ils coopèrent avec les actions entreprises par l'École.

Retenue/Perte de récréation : Les élèves peuvent être consignés en retenue pendant la récréation pour diverses infractions de niveau 1 et de niveau 2 ou pour des infractions concernant l'uniforme.

Exclusion : Les élèves peuvent être exclus des cours, soit à l'École soit à domicile, selon la décision disciplinaire. Ces décisions sont prises par l'administration et peuvent inclure les considérations de l'audition d'un Conseil de discipline. L'exclusion de l'École ne dispense pas un élève de ses obligations scolaires et tous les devoirs manqués doivent être rendus.

Renvoi : Dans le cas d'infractions graves aux règles, l'administration peut choisir de renvoyer un élève de l'École. Cette décision peut être recommandée par un Conseil de discipline, et chaque cas est soumis à la décision finale du/de la Directeur/Directrice de l'École. Les élèves renvoyés ne sont pas autorisés à participer à des manifestations d'Awty ni à venir à l'École sans l'autorisation préalable de l'administration.

Période d'essai scolaire pour les élèves de CM2/5th grade : Après une évaluation à la fin de chaque trimestre, les élèves de CM2/5th grade peuvent être placés à l'essai pour le trimestre suivant du fait de mauvais résultats scolaires. Être placé à l'essai indique que le statut scolaire d'un élève est inférieur au niveau acceptable et doit être amélioré. Si un élève est placé à l'essai, ses parents reçoivent un courrier de notification.

Lorsqu'un élève de CM2/5th grade est placé à l'essai, on attend de lui qu'il apporte les améliorations nécessaires au trimestre suivant. À la fin de chaque année scolaire, l'École décide si l'élève est autorisé à passer en 6ème/6th grade. Les élèves ne sont généralement pas autorisés à être à l'essai pendant plus de deux trimestres successifs.

Les élèves à l'essai ne recevront pas de dossier de réinscription. Leur place sera soumise à une décision du conseil de classe en juin. Les parents seront informés immédiatement après ce conseil si leur enfant est autorisé à revenir à l'École.

Les conséquences suivantes sont échelonnées pour réagir de façon progressive aux mauvais comportements d'un élève :

Conséquence :	Niveau I	Niveau II	Niveau III
Rappel des attentes	x		
Réprimande orale de l'enseignant	x		
Séparation du groupe, mais <i>au sein</i> de la classe – par ex., déplacement de la table, mise au coin	x		
Excuses verbales ou écrites	x		
Communication de l'incident au parent ou tuteur	x	x	
Réunion élève/enseignant et/ou élève/administrateur	x	x	
Rédaction de type « Arrêt – Réflexion » permettant de réfléchir à la raison pour laquelle l'acte était mal et de préparer un plan pour que l'enfant résolve ce problème	x	x	
Privation d'une partie de la/des récréation(s)	x	x	
Formulaire de mesure de discipline		x	
Réunion parent/enseignant		x	

Recommandation d'observation en classe par le conseiller scolaire	x	x	
Plan/contrat de comportement		x	
Refus d'utilisation du service de bus scolaire, le cas échéant		x	
Retenue programmée		x	
Perte des privilèges pour le prochain événement de l'École		x	x
Récupération de l'élève par les parents pour le reste de la journée		x	x
Exclusion avec présence à l'École		x	x
Réunion sur la responsabilité avec les parents, l'élève, l'administration et le conseiller scolaire pour les récidivistes ; un Conseil de discipline sera organisé pour toute infraction majeure.		x	x
Suspension hors de l'école		x	x
Renvoi de l'école			x

Pour gérer les comportements indésirables et difficiles, les enseignants ont défini trois niveaux progressifs de problèmes de comportement et les ont associés à une série de mesures ou conséquences disciplinaires.

Niveau I : Nuisances

Le niveau I est axé sur le rappel à l'ordre et la prévention. Il s'agit de comportements qui ne sont généralement pas adaptés au lieu et à l'heure concernés et qui auraient dû être maîtrisés par l'élève lui-même.

Pour les comportements de niveau I, les parents n'ont pas besoin d'être avertis sauf si le problème devient récurrent ou habituel. Un signalement sur le cahier est suffisant, sauf si un entretien avec les parents ou l'enseignant s'avère nécessaire pour discuter des comportements auxquels l'élève a du mal à se plier.

Niveau II : Comportements nuisibles vis-à-vis d'autres personnes ou d'éléments matériels

Le niveau II est réservé aux infractions plus graves, notamment le harcèlement, les morsures (sans aller jusqu'au sang) et un manque de fair-play. Ces comportements entraînent des perturbations majeures pour la classe avec un impact sur les droits des autres élèves et des enseignants à apprendre et à enseigner. Un élève qui est envoyé au bureau de division a généralement du mal à faire des choix qui correspondent à nos attentes en matière de comportement.

Tous les comportements répréhensibles de niveau II doivent faire l'objet d'une enquête approfondie avant d'être signalés à l'administration. Une remise en question ou un conseil sur le comportement, de la part d'un administrateur supérieur de l'École primaire, est parfois suffisant pour faire cesser le problème. Les décisions concernant toutes les conséquences de niveau II sont prises par un administrateur supérieur de l'École primaire. Un appel téléphonique ou e-mail s'effectue dans les vingt-quatre heures, si nécessaire.

Niveau III : Comportement perturbateur ou dangereux pour l'élève et/ou pour le reste de l'École

Le niveau III est réservé aux perturbations graves ou au danger pour l'environnement d'apprentissage et/ou au danger affectif ou physique pour les autres (avec ou sans intention de faire mal), notamment ce qui concerne les insultes ethniques, les ustensiles utilisés comme armes, les bagarres, la récurrence de morsures ou des morsures allant jusqu'au sang.

Le rétablissement du comportement commence avec un formulaire de signalement de comportement et une enquête telle que pour les incidents de niveau II, ainsi qu'une communication directe au parent/tuteur. Pour tous les comportements de niveau III, les conséquences incluent généralement une exclusion (dans ou hors de l'école) et/ou peut impliquer le renvoi de l'élève chez ses parents pour le reste de la journée (un parent ou un tuteur est appelé pour venir chercher l'enfant immédiatement).

Les infractions majeures ou la récidive d'infraction de niveau III peuvent entraîner une Réunion de responsabilité et/ou un Conseil de discipline qui sera organisé au plus vite pour discuter des réparations. Les participants comprennent les administrateurs, le conseiller scolaire, les enseignants, possiblement les parents ou tuteurs ; l'élève peut être inclus dans le résumé de la conférence. Pour les infractions majeures, l'élève peut être retiré de la classe jusqu'à la tenue de cette réunion ou du Conseil de discipline. L'objectif de cette réunion est de préparer la poursuite de l'inscription de l'élève ou la séparation nécessaire de l'École par suspension ou expulsion. La sécurité des autres est primordiale; toute décision prise par l'École envers l'élève garantira que son comportement gravement offensant ou dangereux est secondaire par rapport aux droits et à la sécurité d'autrui. Toutes les mesures disciplinaires sont à la seule discrétion de l'École et le/la Directeur/Directrice de l'école à l'autorité finale.

Conseil de discipline : bien que rarement convoqué pour les élèves en dessous de la 6ème/6th grade, si nécessaire, le Conseil de discipline utilise les procédures suivantes pour prendre des décisions dans les cas graves :

- L'administration informe les parents du problème et le Conseil de discipline se réunira;
- Le Conseil de discipline rencontre l'élève et toute autre personne qui pourrait avoir des informations concernant l'incident supposé ;
- Le Conseil de discipline peut demander à l'élève et/ou à d'autres de quitter la réunion une fois qu'ils ont été entièrement entendus. Les parents ou tuteurs ne peuvent pas assister à la réunion ;
- Les délibérations du Conseil de discipline sont confidentielles ;
- Les délibérations et les recommandations du Conseil de discipline sont communiquées au chef de division qui consulte le/la Directeur/Directrice de l'école ;
- Le chef de division informe les parents de la mesure disciplinaire ;
- Dans des circonstances extraordinaires, telles que l'expulsion, le chef de division et le/la Directeur/Directrice de l'école peuvent communiquer ensemble avec les parents.